

ASSEMBLEE GENERALE

SEANCE PLENIERE


 Jeudi 17 septembre 1959,
à 10 h 30

 QUATORZIEME SESSION
Documents officiels

NEW YORK

SOMMAIRE

	Pages
<i>Point 9 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Ouverture de la discussion générale</i>	
<i>Discours de M. Schmidt (Brésil)</i>	7
<i>Discours de M. Herter (Etats-Unis d'Amérique)</i>	9
<i>Discours de M. Taboada (Argentine)</i>	15
<i>Discours de M. Fujiyama (Japon)</i>	18

Président: M. Víctor A. BELAUNDE (Pérou).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Ouverture de la discussion générale

1. M. SCHMIDT (Brésil): A ma fierté de parler en ce moment au nom du Brésil, s'ajoute, Monsieur le Président, la satisfaction d'être le premier à vous exprimer la joie et l'émotion que nous ressentons à vous voir accéder aux plus hautes fonctions de l'Assemblée générale. Je ne voudrais pas faire de cet hommage un simple acte de courtoisie, mais vous dire de la façon la plus chaleureuse l'admiration et l'estime qu'éprouve la délégation de mon pays pour l'éminente figure de Víctor Andrés Belaúnde, sommité de la culture humaniste et juridique des Amériques, champion de toujours des plus nobles causes, orateur sans pareil dont la voix éloquente, depuis les journées mémorables de San Francisco, n'a cessé de captiver et de convaincre les Nations Unies. La consécration que vous venez de recevoir, Monsieur le Président, nous donne la mesure de la confiance que nous faisons tous à votre expérience, à votre sagesse, à vos talents de diplomate et à votre énergie. Sous votre direction éclairée, nous sommes certains que l'Assemblée générale, au cours de la présente session, accomplira dignement sa tâche.

2. Alors que la conquête de l'espace cosmique, grâce à la technique et à la volonté de l'homme, franchit en ce moment une nouvelle étape, je ne saurais faire mieux, dans ce discours, que d'appeler à nouveau l'attention sur les dangers que représente l'état d'abandon toujours plus grand de la créature humaine. Je tiens tout d'abord à faire observer que je suis parfaitement conscient de prendre la défense d'une cause inactuelle: l'amélioration de la condition humaine. L'heure est sans doute venue des splendeurs de la technique, mais, malgré toutes les paroles prononcées ici et en d'autres lieux, on n'accorde pas au problème de l'homme toute la priorité qu'il mérite. Le règne de l'homme paraît encore éloigné. L'actualité de l'homme sera le fruit d'une politique de l'esprit que nous sommes loin de tenter et plus loin encore de mettre en pratique.

3. Les nations représentées ici vivent, au sein de notre époque, à des âges différents. Nous avons trouvé le moyen de nous comprendre les uns les autres lorsque nous échangeons ici nos paroles et nos idées, mais la Babel des âges n'a aucun précédent dans l'histoire de l'humanité. La lune est atteinte; on crée des satel-

lites et des planètes artificiels, cependant que de nombreuses collectivités humaines, des millions et des millions d'êtres, vivent à l'âge de la faim inassouvie, dans des conditions aussi rétrogrades que celles de l'antiquité la plus reculée. Nous voyons croître magiquement les possibilités de la technique; nous voyons croître les populations; nous voyons croître aussi la misère.

4. Après la détente internationale qui a suivi le voyage du Vice-Président des Etats-Unis, M. Nixon, en URSS, nous avons l'impression qu'une phase nouvelle allait s'ouvrir et qu'il serait enfin possible de donner un nouvel élan à la lutte contre la misère qui règne dans de si vastes régions du monde; nous éprouvions déjà un sentiment, je ne dis pas de tranquillité, mais de moindre appréhension quand nous avons été surpris par les graves événements d'Asie. Devant certains signes qui permettaient de penser que les deux plus grandes puissances étaient disposées à s'entendre, la délégation du Brésil s'appêtait déjà à proposer à l'Organisation des Nations Unies une nouvelle attitude et, même, une nouvelle orientation, quand survinrent ces événements qui nous ont fait craindre de ne pas trouver si vite la stabilité que les nations les plus développées considéraient comme indispensable pour que soit enfin déclarée, grâce à l'emploi d'une modeste part des budgets destinés à des fins belliqueuses, cette guerre pour l'homme et non contre l'homme, cette guerre contre le sous-développement, c'est-à-dire contre la servitude à laquelle les deux tiers de l'humanité sont soumis.

5. Il semblerait qu'une fois de plus les peuples qui ont besoin de la coopération internationale pour résoudre leurs problèmes se sont trouvés en présence d'une dure réalité, celle d'une perpétuelle remise au lendemain. Les uns n'ont besoin que d'une certaine aide pour accélérer un effort de développement poursuivi à grand-peine, comme c'est le cas de mon pays; mais à d'autres il faut une impulsion initiale qui les arrache à la stagnation inhumaine dans laquelle ils vivent.

6. Ces peuples savent parfaitement combien il leur faudra de temps et de patience si, pour bénéficier de solutions valables et non pas de simples palliatifs, ils doivent attendre que les deux conceptions de vie qui se partagent le monde soient enfin harmonisées.

7. Ces paroles de la délégation du Brésil veulent exprimer l'impatience et la lassitude devant de perpétuelles menaces qui retardent d'autant les décisions de grande envergure qui pourraient libérer la majorité de nos semblables d'un trop long esclavage. Mais cette impatience et cette lassitude ne s'accompagnent d'aucun désespoir. Nous croyons vraiment qu'un jour viendra où la maturité, fruit de la culture politique et non du progrès technique, éliminera les causes de cette guerre froide qui engendre le découragement et le marasme et qui, pour froide qu'elle soit, n'en comporte pas moins certains épisodes sanglants habilement dissimulés.

8. Mais cet espoir reste lointain et la situation actuelle ne peut être acceptée avec résignation; le moins qu'on puisse faire, c'est d'en appeler à la raison et à l'intérêt, puisque les temps ne permettent pas d'invoquer des idéaux plus nobles et plus élevés.

9. Cet appel à la raison tient à ce que notre système — le système que mon pays a fait sien et qui s'enorgueillit de défendre la démocratie et la liberté — ne saurait continuer à abriter en son sein d'aussi graves contradictions. Et il est grave, sans aucun doute, que l'on propose des solutions pour l'humanité et qu'on tolère en même temps que subsistent des conditions d'existence inhumaines sur d'aussi vastes étendues du monde libre.

10. Si nous devons attendre que les extrêmes s'harmonisent et que les échos des conflits cessent d'ébranler cette enceinte, des générations successives continueront à mourir de faim dans de nombreuses régions du monde, alors qu'on continuera à construire des engins meurtriers, très vite périmés, au rythme vertigineusement accéléré de la technique appliquée à la mort et à la production de décombres et de ruines.

11. Je désire exprimer ici, avec toute la netteté possible, le point de vue de la délégation de mon pays. En agissant ainsi, nous croyons fermement servir au mieux la cause de la démocratie et celle des Nations Unies, organisation qui doit refléter fidèlement les divers visages de l'inquiétude de notre époque et savoir échapper à la pétrification, à l'immobilité et au formalisme pour survivre et continuer à jouer son rôle. L'Organisation des Nations Unies n'est pas une machine à discuter ni un moulin à prières.

12. La délégation du Brésil n'adopte pas une attitude romantique de revendication ou de ressentiment. Notre pays secoue du mieux qu'il peut l'emprise de la misère. Ses possibilités, ses ressources naturelles et sa volonté lui permettront de devenir un jour une nation pleinement développée.

13. La thèse soutenue par ma délégation se fonde surtout sur la juste crainte que les efforts mêmes que déploient, pour maintenir la paix et la sécurité, les pays sur lesquels reposent les plus grandes responsabilités ne les empêchent d'avoir une vision suffisamment large et suffisamment précise des graves dangers que représentent les souffrances actuelles de l'humanité. Le fait pour quelques peuples de posséder de puissantes ressources, de s'être familiarisés avec certains problèmes, d'avoir des connaissances de grande valeur, ne leur confère pas le don de saisir la conjoncture mondiale dans toute sa profondeur ou d'atteindre à une vision plus large de l'avenir. On n'en finirait pas de rappeler ici l'aveuglement de civilisations et d'empires magnifiques qui, avec toutes leurs richesses et leurs connaissances, et malgré leur orgueilleuse prétention à l'éternité, ont été précipités dans les abîmes de l'histoire. Les peuples ne tirent pas profit de l'histoire; l'expérience des nations, comme celle des hommes, si exemplaire qu'elle soit, paraît intransmissible.

14. La meilleure façon pour les pays les plus développés de servir la démocratie n'est pas de se préparer inlassablement à une guerre qui n'aura pas lieu — telle qu'ils l'attendent ou qu'ils l'imaginent — alors que le ver du sous-développement continue à ronger et à affaiblir le monde. Personne n'ignore plus que l'humanité est divisée en deux parties: l'une, toujours moins nombreuse, qui jouit d'une vie prospère et confortable,

et l'autre, toujours plus importante, privée de nourriture et d'instruction et condamnée à une mort prématurée. Que la vraie guerre soit celle qui ravage les étendues, toujours plus vastes, des régions sous-développées a cessé d'être un secret pour devenir cette chose dangereuse et déroutante qu'est une vérité proclamée à cor et à cri, mais ne suscitant aucune volonté de porter remède à la situation.

15. La délégation du Brésil ne pouvait manquer de rappeler la pensée qui oriente la nouvelle politique internationale adoptée par le Président de la République de mon pays, M. Juscelino Kubitschek. Il y a plus d'un an, a commencé entre les 21 républiques américaines un mouvement régional dont le premier objectif est la reconnaissance de l'impérieuse nécessité et de l'extrême urgence d'une action concertée des pays du continent pour promouvoir le développement accéléré et harmonieux de leur économie.

16. Les points principaux de cette politique, connue sous le nom d'Opération panaméricaine, ont été portés à la connaissance de l'Organisation des Nations Unies par le Ministre des affaires étrangères du Brésil lors de l'ouverture de la treizième session de l'Assemblée générale [749^e séance]. L'Opération panaméricaine vise à renforcer le contenu économique du panaméricanisme grâce à l'adoption d'un ensemble de mesures énergiques et coordonnées susceptibles d'éliminer les obstacles qui s'opposent au développement des pays d'Amérique latine dont l'économie a besoin d'une vigoureuse impulsion pour rattraper son retard et entrer dans une ère d'industrialisation, de pleine utilisation des ressources naturelles et d'intensification des échanges. C'est par ce moyen seulement qu'on pourra élever le niveau de vie des nations latino-américaines et placer ainsi les deux tiers de notre continent dans les meilleures conditions pour défendre les valeurs les plus hautes de notre civilisation. L'idée politique qui est à la base de l'Opération panaméricaine a été définie par le Président du Brésil en ces termes:

"Nous avons toujours été disposés, comme le sont les autres pays du continent, à apporter notre concours à la grande tâche du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous adoptons une même attitude fondamentale face aux périls que l'humanité court aujourd'hui. Pour cette raison même, et parce qu'un patrimoine de civilisation commune est en jeu, nous ne voulons pas être de simples figurants. Notre contribution ne sera valable que dans la mesure où elle exprimera notre désir d'analyser avec franchise les grands problèmes d'intérêt commun, de manifester librement nos points de vue, de rechercher les solutions les mieux adaptées aux exigences de l'heure présente. Nous voulons mener à bonne fin un travail d'équipe et ne pas rester indéfiniment confinés dans une attitude d'adhésion passive. Je désire cependant réaffirmer que notre initiative n'aura de signification, qu'elle ne prendra d'élan et qu'elle ne produira les fruits désirés que si on l'interprète comme l'aboutissement de la pensée unanime du continent."

Cette opinion du continent quant à l'utilité et à l'actualité de l'Opération panaméricaine ne fait aucun doute. Quelques mesures concrètes ont déjà été arrêtées et les déclarations des hommes d'Etat du continent sur cette question se précisent de plus en plus. Le mois passé encore, au moment de partir pour l'Europe, le Président des Etats-Unis, M. Eisenhower, a déclara-

ré que les nations du monde libre devraient collaborer à un plan général pour l'élévation du niveau de vie dans les pays sous-développés ou en voie d'évolution et que "le problème que posent 2 milliards d'hommes vivant dans des conditions rétrogrades est l'un des plus impressionnants et des plus graves qui soient".

17. Cette même pensée qui n'est pas uniquement humanitaire, mais qui découle d'une claire vision des événements et d'un prudent réalisme politique, a été exprimée par un autre chef d'Etat éminent, le général de Gaulle, qui, au cours d'une récente conférence de presse, a émis l'opinion que les pays hautement industrialisés, sans distinction de doctrine politique, devraient unir leurs efforts et leurs ressources matérielles et humaines pour aider d'une manière efficace les populations des zones sous-développées. Soulignant qu'une telle décision serait davantage de nature à résoudre les problèmes mondiaux que n'importe quelle formule ou n'importe quel compromis purement politique entre les grandes puissances, le général de Gaulle a déclaré: "La seule querelle qui vaille est celle de l'homme." C'est là une phrase qui mérite d'être longuement méditée.

18. Il n'y a donc aucune divergence d'opinions sur la nécessité et l'urgence de la lutte contre le sous-développement. Que manque-t-il donc pour que, dans un acte de légitime défense de la civilisation et de la culture politique, garantissant la sincérité des intentions de la cause démocratique, la lutte contre le sous-développement connaisse un plus grand dynamisme? Que manque-t-il donc pour qu'on transpose cette lutte d'un plan tactique limité sur le plan d'une stratégie plus ample où prédominerait une juste vision d'ensemble? Que manque-t-il donc pour que des zones potentiellement riches du monde soient mises en valeur par une politique créatrice? Que manque-t-il pour que les nations qui dirigent le monde, au lieu de fixer obstinément leur regard sur le mur de l'immédiat, s'élèvent à une vision plus juste, plus générale? Que manque-t-il pour qu'on en finisse avec ce ferment de désordre qui se répand sur le monde? Ils se trompaient et ils se trompent, et combien tragiquement, ceux qui pensent que la lutte contre le sous-développement est un simple chapitre de la charité. C'est également un chapitre de la défense de la liberté dans le monde et, à notre confusion, on ne l'a pas considérée comme telle, car c'est un problème qui a des implications morales qui en rendent la solution plus difficile pour des réalistes et des stratèges. Comment expliquer que la cause de l'homme soit la plus dédaignée de toutes les causes? Peut-être l'explication se trouve-t-elle dans l'immaturité, dans l'extrême jeunesse de l'espèce humaine sur la terre. C'est René Grousset qui écrivait: "Grattez le civilisé, vous trouverez le paléolithique."

19. Le manque de solidarité, l'absence d'émotion devant le spectacle du sous-développement, l'absence de tout instinct de défense et de toute compréhension de la force destructrice de ce phénomène, sont autant de preuves que l'homme paléolithique ne se distingue pas tellement de ceux qui se réclament de la civilisation la plus raffinée.

20. Mon pays n'a pas l'intention de modifier sa position, non plus que la ligne de conduite prudente et ferme qu'il a toujours suivie dans les débats de notre organisation. Membre originaire de l'Organisation des Nations Unies, le Brésil a toujours été un défenseur ardent des buts et des principes de la Charte. Animé d'un prudent optimisme en ce qui concerne l'atmos-

phère de détente qui semble régner actuellement dans les relations directes entre les grandes puissances, il ne manquera jamais de donner son appui à toute initiative de bonne foi, d'où qu'elle vienne, qui lui paraîtrait de nature à rétablir un minimum de confiance dans les négociations internationales et à favoriser une discussion approfondie des problèmes et des solutions dont dépend le maintien de la paix et la sécurité dans le cadre de cette organisation que nous avons fondée pour bannir à tout jamais la guerre et dont nous souhaitons qu'elle ne reste pas en marge des événements, mais bien plutôt qu'elle les oriente pour le bien-être des peuples.

21. A cette attitude, conséquence logique de son passé et de son activité internationale, le Brésil ajoute aujourd'hui, à titre préliminaire, la politique de collaboration internationale pour le développement qui est la politique de l'avenir et la politique de l'espoir.

22. Nous sommes profondément convaincus, comme l'a affirmé le chef de la nation brésilienne, que l'inertie devant le problème de la misère, de la maladie et de l'ignorance, dans un monde qui dispose de toutes les ressources scientifiques et techniques que l'on peut rêver, est un crime contre l'esprit, une atteinte à notre prétendue civilisation, une offense morale impardonnable et une imprudence politique dont les conséquences sont incalculables pour la paix du monde.

23. Puisse cet avertissement être entendu tant qu'il en est temps encore!

24. M. HERTER (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Je tiens à saisir cette occasion pour féliciter chaleureusement M. Belaúnde de son élection aux fonctions de président de la quatorzième session de l'Assemblée générale. M. Belaúnde a mis au service de l'Organisation des Nations Unies, durant de longues années, un zèle inlassable et une haute compétence. Je suis convaincu que, sous son impulsion, les délibérations de la présente session aboutiront à d'heureux résultats.

25. C'est la première fois que je prends la parole devant l'Assemblée générale et je tiens particulièrement à exprimer ici la foi très ferme et très profonde que j'ai en l'Organisation des Nations Unies. Ce m'est une très vive satisfaction que de me trouver aujourd'hui parmi vous. Il y a un peu plus de 40 ans, je comptais parmi les collaborateurs d'un grand Président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, lorsqu'il se rendit en France pour négocier une paix que nous espérons durable. Le président Wilson était fermement convaincu qu'une organisation internationale efficace était indispensable si l'on voulait que les nations du monde puissent s'employer de concert à résoudre leurs problèmes communs.

26. Il y a eu 20 ans ce mois-ci, l'édifice de paix que le président Wilson avait contribué à ériger s'est effondré dans la guerre. Au milieu des remous de la seconde guerre mondiale, l'humanité a cependant persisté dans cette quête de la paix par la voie d'une organisation internationale. Les Etats qui ont adhéré à la Charte des Nations Unies, signée à San Francisco en 1945, ont voulu créer à cette fin un instrument nouveau et plus efficace. La réunion actuelle est une étape de plus dans l'effort constant que nous faisons pour renforcer cette organisation et atteindre les buts qu'elle s'est fixés. Si nous nous consacrons tous sincèrement à cette tâche, nous acquittant ainsi des obligations que nous fait la Charte, je suis convaincu que

nous pourrions instaurer ce monde pacifique auquel aspire l'humanité tout entière.

27. Ce faisant, nous devons faire face à un problème essentiel dont la Société des Nations n'avait pu venir à bout et que l'Organisation des Nations Unies n'a pas encore réussi à résoudre entièrement: comment empêcher que le changement ne soit l'œuvre d'une force agressive et, en même temps, mettre au point les moyens d'assurer pacifiquement une évolution nécessaire et constructive? Les Etats-Unis acceptent le principe de l'évolution. Notre histoire, ainsi qu'atteste l'admission récente de l'Alaska et d'Hawaï au sein de l'Union, prouve que notre forme de gouvernement peut s'adapter aux changements. Mais c'est la façon dont le changement se produit qui est d'une importance capitale à l'âge nucléaire. Les tentatives visant à modifier la situation internationale par le recours à la force pourraient nous détruire tous. La guerre nucléaire totale est véritablement devenue une entreprise de suicide. En revanche, une évolution pacifique peut ouvrir à l'humanité tout entière de nouveaux horizons.

28. L'Organisation des Nations Unies est elle-même l'un des instruments qui permettent le mieux à la fois de décourager l'emploi de la force et d'assurer cette évolution pacifique. Elle a aidé à résister à la force lorsque la République de Corée a été mise en péril par l'agression. Elle aide à prévenir l'usage de la force en s'efforçant d'arrêter des arrangements grâce auxquels des contingents de divers pays pourraient être mis rapidement à pied d'œuvre dans le cas où le besoin d'une force des Nations Unies se ferait sentir, et nous espérons que les Etats Membres réserveront un accueil positif aux efforts déployés à cette fin par le Secrétaire général. L'Organisation des Nations Unies facilite l'évolution pacifique grâce aux procédures d'enquête et de conciliation, qui peuvent contribuer à empêcher les différends de dégénérer en conflits plus étendus. Les Etats-Unis sont disposés à coopérer, dans le cadre de la Charte des Nations Unies, avec tous les Etats qui visent, comme nous, à assurer un progrès pacifique.

29. Au cours de l'année écoulée, on a pu noter à la fois un mouvement continu vers ce but d'évolution pacifique et des menaces de violence renouvelées qui risquent d'empêcher d'aboutir au résultat voulu. Dans cinq régions principales, les progrès réalisés ont été encourageants, compte tenu de la situation qui existait l'année dernière à pareille époque. Le Moyen-Orient connaît actuellement une période de calme relatif. La situation était toute différente lors de la crise d'il y a un an, qui avait forcé l'Assemblée à prendre d'importantes mesures d'urgence. Depuis lors, le sage comportement des Etats de cette région a contribué à améliorer la situation. Les organismes des Nations Unies, ainsi que les éminentes qualités de chef et de diplomate du Secrétaire général, ont aussi contribué à réduire la tension et assurer une stabilité plus grande.

30. Ce sont là des signes qui nous permettent d'espérer de nouveaux progrès dans la solution des problèmes qui continuent de se poser dans cette région. Le bien-être futur des réfugiés de Palestine est l'un de ces problèmes. Ce sera un point important à l'ordre du jour de la présente session. Le progrès vers une solution satisfaisante de ce problème tragique intéresse non seulement les êtres humains directement en cause,

mais aussi le maintien de la paix et de la stabilité dans l'ensemble de cette région.

31. La navigation dans le canal de Suez pose un autre problème dans cette région. Les Etats-Unis continuent d'appuyer le principe de la liberté de passage, tel qu'il a été approuvé par les Nations Unies. Nous sommes convaincus que des progrès peuvent être accomplis dans ce sens, pour autant que les parties directement intéressées cherchent à concilier leurs différends dans un esprit d'accommodement.

32. L'Afrique également poursuit sa marche en avant. Quatre Etats africains deviendront indépendants au cours de l'année à venir. Traditionnellement favorables à l'indépendance de tous les peuples qui la désirent et qui peuvent en assumer les responsabilités, les Etats-Unis notent avec plaisir ces progrès accomplis dans la voie de l'administration des populations par elles-mêmes.

33. L'évolution politique des territoires non autonomes et des territoires sous tutelle d'Afrique est un hommage aux facultés, à la bonne volonté et aux talents des peuples de ces territoires et des puissances qui les administrent. Elle est également un hommage à l'Organisation des Nations Unies et aux institutions spécialisées pour le rôle que, par leurs encouragements et leur aide, elles ont joué dans le progrès de ces territoires.

34. En Europe, l'OTAN a continué de se développer pacifiquement durant l'année écoulée. Elle représente maintenant, plus encore que par le passé, un bastion redoutable de la paix au service des principes de la Charte des Nations Unies. La récente visite du Président des Etats-Unis, M. Eisenhower, dans la région de l'OTAN a permis de relever de nouveaux signes de l'unité, de la puissance et de la détermination de la communauté atlantique.

35. Nous saluons tout particulièrement les progrès accomplis depuis un an dans la voie d'une solution équitable du problème de Chypre, qui intéresse directement trois des pays de l'OTAN. Ces pays et la population de Chypre méritent d'être félicités à cet égard.

36. En Amérique latine, d'importantes mesures ont été prises durant l'année écoulée pour renforcer la procédure pacifique de l'Organisation des Etats américains. La Conférence des ministres des affaires étrangères des républiques américaines, qui s'est tenue récemment à Santiago de Chili^{1/}, est un exemple encourageant de la façon dont l'action d'une organisation régionale peut compléter celle de l'Organisation des Nations Unies. Elle a démontré clairement que les républiques américaines étaient résolues à maintenir la paix dans cet hémisphère en recourant à une action concertée pour résoudre les problèmes générateurs de tensions internationales.

37. L'Extrême-Orient a également été le théâtre de progrès continus durant l'année écoulée, tant sur le plan de la prospérité intérieure que sur celui de la sécurité extérieure. Les économies ravagées par la guerre ont été presque entièrement remises sur pied et l'on a jeté les bases de nouveaux progrès.

38. Nous regrettons que les Républiques de Corée et du Viet-Nam se trouvent encore exclues de l'Organisation des Nations Unies par le veto d'une seule puis-

^{1/} Cinquième réunion consultative des ministres des affaires étrangères des Etats américains, tenue du 12 au 18 août 1959.

sance, alors que l'Assemblée générale a jugé que chacune d'elles remplissait toutes les conditions voulues pour siéger parmi nous.

39. Les Etats membres de l'OTASE ont poursuivi l'exécution de leurs programmes de développement économique, social et culturel. L'OTASE joue aussi un rôle capital dans la défense collective de la région et elle suit maintenant de près les événements du Laos.

40. Parallèlement à ces progrès encourageants, qui laissent prévoir une évolution pacifique et constructive, les événements de l'année passée ont fait ressortir les dangers que continuent de susciter les tentatives faites en vue de façonner la situation internationale par la menace ou le recours à la force.

41. Tout récemment, la liberté et l'indépendance du Laos ont été menacées par des forces situées à l'extérieur de ses frontières et le Sous-Comité du Conseil de sécurité créé conformément à la résolution du 7 septembre 1959 se trouve actuellement dans ce pays. Nous espérons que non seulement il parviendra à déterminer les faits, mais encore qu'il contribuera, par sa présence, à détendre une situation qui risque de devenir dangereuse. Dans ces circonstances, une conférence comme celle que propose l'URSS n'a pas de raison d'être: elle sèmerait le trouble et ne ferait aucun cas de l'autorité de l'Organisation des Nations Unies. Cette récente intervention du Conseil de sécurité prouve que l'Organisation des Nations Unies est capable d'agir vite lorsqu'il est à craindre que certaines tentatives visent à détruire la liberté d'un Etat Membre et à saper sa sécurité.

42. Aux termes de la Charte des Nations Unies, les Etats-Unis se sont engagés à résister à l'agression et ils tiendront cet engagement sans équivoque possible. Nous appuierons le Gouvernement royal du Laos dans les efforts qu'il fera lui-même pour préserver son indépendance.

43. Au Tibet, nous assistons au spectacle révoltant de la répression brutale, par le communisme chinois, des droits fondamentaux de l'homme. Le Dalaï-Lama a été chassé de son pays sous la menace de la force. De l'Inde, où il est exilé, il a dit au monde la tragique histoire des persécutions, des mesures de travail forcé, des déportations et des exécutions dont le nombre est tel que la survie du peuple tibétain s'en trouve menacée. Pourtant le seul crime des Tibétains était leur désir de vivre en paix et dans la liberté. C'est là une affaire qui intéresse au plus haut point l'Organisation des Nations Unies et il est certain qu'en présence de tels événements cette organisation doit s'exprimer franchement et en termes clairs.

44. La Chine communiste a poursuivi sa campagne sporadique de harcèlement dans la région du détroit de Taïwan où, l'an dernier à cette époque, son action militaire nous causait une vive inquiétude. Malgré des mois de négociations, elle a refusé de renoncer à l'usage de la force.

45. En Corée, le régime communiste chinois continue de rejeter les principes qui assureraient l'unification de ce pays dans la liberté et l'indépendance. Il a fait fi des dispositions de l'armistice en Corée et il est toujours condamné comme agresseur.

46. En appuyant les efforts faits pour triompher de la liberté du peuple laotien, en cherchant à exterminer le peuple tibétain et en se livrant à des incursions dans

l'Inde, le régime communiste chinois a clairement démontré au cours de l'année écoulée, plus encore qu'à aucun autre moment depuis l'agression dont il s'est rendu coupable en Corée, qu'il était absolument indigne de devenir Membre de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes convaincus que les membres de l'Assemblée continueront à s'opposer aux tentatives faites pour que le siège de la Chine à l'Organisation des Nations Unies soit attribué au régime communiste. Ce siège est honorablement occupé par le représentant de la République de Chine, l'un des Membres fondateurs de l'Organisation. Pendant l'année écoulée, la République de Chine a donné une preuve nouvelle de son attachement profond et constant aux principes de l'Organisation lorsqu'elle a affirmé dans une déclaration historique qu'elle se fonderait essentiellement sur les principes pacifiques, et non sur la force, pour assurer la libération de la Chine continentale.

47. La Hongrie est une autre région où les effets de la menace et du recours à la violence sont manifestes. Ce malheureux pays se trouve toujours sous le joug tyrannique que lui a imposé une impitoyable force étrangère. Tous les efforts déployés par sir Leslie Munro, représentant spécial des Nations Unies pour la question de Hongrie, afin d'examiner la situation sur place se sont heurtés à une fin de non-recevoir de la part du régime fantoche hongrois que les troupes soviétiques ont mis en place et dont elles assurent le maintien. Le mépris constant et délibéré dont la Hongrie fait preuve envers l'Organisation des Nations Unies augure mal des efforts que nous poursuivons en vue d'assurer la paix et la sécurité internationales.

48. Il importe d'examiner avec un certain recul les événements de l'année écoulée. Les progrès qui ont été réalisés témoignent des possibilités qu'offre l'avenir. Les menaces continues de recours à la force et à la violence soulignent les dangers qui subsistent.

49. Pour éviter ces dangers et tirer parti des possibilités existantes, nous devons chercher à faciliter l'évolution pacifique qui permettra de jeter les bases d'une paix juste et durable. Nous devons rechercher cette évolution dans tous les domaines, politique, militaire et économique notamment.

50. Nous négocierons toujours avec les autres Etats pour assurer l'évolution politique pacifique qui découle du consentement librement donné des peuples intéressés. Pour donner un exemple concret, je citerai l'esprit dans lequel nous avons compris les négociations de Genève sur l'Allemagne et sur Berlin. J'ai passé 10 longues semaines à Genève avec les Ministres des affaires étrangères de la France, du Royaume-Uni et de l'URSS afin de rechercher un accord sur les problèmes que posent une Allemagne divisée, un Berlin divisé. La Conférence de Genève s'est réunie alors que l'on redoutait une crise à propos de Berlin, situation artificiellement provoquée par la menace soviétique de prendre des mesures unilatérales contre Berlin-Ouest. Ce n'est qu'une fois cette menace retirée que les puissances occidentales ont accepté de négocier en vue d'une évolution pacifique.

51. Les Gouvernements français, britannique et américain se proposaient à Genève d'assurer la réunification de l'Allemagne dans la liberté. Cette évolution pacifique aurait permis de résoudre la question de Berlin de façon durable, en rendant à cette ville le rang qui lui revient de capitale d'une Allemagne unie.

52. A cette fin, les puissances occidentales ont présenté un plan complet de paix, qui avait pour but d'assurer la réunification de l'Allemagne conformément à la volonté du peuple allemand et compte tenu des préoccupations exprimées par l'Union soviétique. Le plan occidental prévoyait diverses phases; il laissait à une commission allemande mixte le temps d'élaborer une loi électorale et de formuler des propositions visant à multiplier les contacts de caractère technique entre les deux parties de l'Allemagne et à assurer la liberté de déplacement et le respect des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire allemand. Concomitamment, des mesures préliminaires connexes seraient prises pour organiser l'échange de renseignements militaires, limiter les effectifs totaux des forces armées des quatre puissances et créer un dispositif d'inspection permettant d'empêcher les attaques par surprise. Pendant la phase suivante, aurait lieu l'élection, organisée avec les garanties nécessaires, d'une assemblée représentant l'ensemble de l'Allemagne. Cette assemblée rédigerait une constitution en application de laquelle un gouvernement allemand unique serait formé. Ce gouvernement assumerait alors la responsabilité de négocier un traité de paix pour toute l'Allemagne. Le plan prévoyait qu'au cours de cette phase, d'autres mesures de désarmement et de sécurité seraient prises: par exemple, établissement, de part et d'autre d'une ligne à déterminer d'un commun accord, d'une zone dans laquelle des maximums seraient fixés pour les effectifs des forces nationales et étrangères. En outre, si le Gouvernement allemand unique décidait d'adhérer soit à l'OTAN, soit au Pacte de Varsovie, des dispositions de sécurité complémentaires seraient prises, notamment des mesures spéciales visant à réglementer le dispositif des forces dans la région la plus proche de la frontière orientale de l'Allemagne unifiée. De plus, les quatre puissances et d'autres pays d'Europe concluraient des accords prévoyant une réaction commune contre l'agression.

53. Malheureusement — et c'est à dessein que j'emploie ce mot — le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique a rejeté sur-le-champ le plan de paix occidental. Il n'a même pas paru disposé à étudier ce programme mûrement élaboré, à la préparation duquel les gouvernements occidentaux avaient consacré de longs mois.

54. La Conférence s'est alors préoccupée des moyens de parvenir à un modus vivendi sur Berlin qui atténuerait la tension que l'Union soviétique avait elle-même créée. Les puissances occidentales ont présenté de nombreuses propositions dans ce sens. Toutes semblaient de nature à permettre de faire face aux différents aspects du problème au sujet desquels l'Union soviétique avait formulé des plaintes. Aucune d'elles ne compromettait la liberté et la sécurité de la population de Berlin-Ouest.

55. Ce que nous ne devons jamais oublier, c'est que le problème de Berlin-Ouest n'est pas en réalité un problème juridique ou un cas abstrait en matière de science politique. Ce qui est en jeu, c'est la vie, la liberté et le bonheur de plus de 2 millions d'êtres humains qui vivent dans la partie occidentale de Berlin, d'une population qui, par son courage et par son labeur, a mérité les bienfaits qu'apporte la liberté. Cette population est entourée d'un territoire et de forces placés sous le contrôle d'un régime hostile. Elle compte, pour assurer sa sécurité, sur la présence de

contingents symboliques de troupes américaines, britanniques et françaises.

56. La discussion prolongée qui s'est engagée sur Berlin n'a abouti à aucun accord. Ces négociations ont toutefois été utiles dans la mesure où elles ont permis de déterminer les points sur lesquels un accord est possible. C'est pourquoi les Ministres des affaires étrangères de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont quelque espoir qu'une reprise de la Conférence des ministres des affaires étrangères pourra mener à un accord sur les mesures qui garantiraient l'avenir des habitants de Berlin-Ouest. Le fait que les puissances occidentales aspirent à poursuivre ces négociations prouve qu'elles tiennent à faciliter le processus d'évolution pacifique dans le domaine politique.

57. Il serait tout aussi important, sinon plus, que ce processus soit également admis dans le domaine militaire. La meilleure manière, peut-être, pour les puissances de servir l'évolution pacifique serait de renoncer à la course illimitée aux armements et de s'appuyer sur des accords assortis de garanties pour préserver leur sécurité nationale.

58. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les efforts que nous avons déployés dans ce domaine et qui sont d'une importance vitale pour l'avenir de l'humanité tout entière ont donné des résultats à la fois encourageants et décevants. Les Etats-Unis ont pris l'initiative de proposer une conférence technique sur les mesures propres à prévenir les attaques par surprise. Cette conférence^{2/} a permis de mieux comprendre les problèmes qui se posent, mais nous regrettons de devoir constater que peu de progrès ont été réalisés.

59. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni poursuivent les négociations entreprises il y a un an avec l'Union soviétique en vue de la conclusion d'un accord sur la cessation des essais d'armes nucléaires. Il y a quelques progrès à signaler. Les trois puissances se sont mises d'accord sur un certain nombre de points précis à prévoir dans un accord d'ensemble et elles ont récemment abouti à un accord technique sur les moyens de déceler et d'identifier les explosions nucléaires à haute altitude ou dans l'espace extra-atmosphérique. Cependant, il reste trois problèmes centraux sur lesquels aucun accord n'a pu être réalisé. Ils ont tous trait à la question d'une inspection efficace qui continue de commander tout accord.

60. Tout d'abord, il y a le problème du personnel à affecter aux postes de contrôle, ou postes d'écoute, qui seraient créés pour enregistrer les données qui pourraient révéler une explosion nucléaire non autorisée. L'Union soviétique a insisté pour qu'une partie importante du personnel affecté à chaque poste de contrôle vienne du pays hôte, ce qui représenterait une forme d'auto-inspection que nous ne pouvons accepter.

61. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont proposé que dans chaque poste le personnel technique et de surveillance se compose pour un tiers de spécialistes américains ou britanniques, pour un tiers de spécialistes soviétiques et pour un tiers de spécialistes d'autres pays, ce qui permettrait au pays hôte d'être raisonnablement représenté. Il s'agirait donc d'un personnel véritablement international, qui pourrait inspirer confiance à tous les pays. Enfin, il y aurait là un

^{2/} Conférence d'experts pour étudier les mesures éventuelles qui pourraient contribuer à la prévention d'une attaque par surprise (tenue à Genève du 10 novembre au 19 décembre 1958).

moyen de reconnaître un rôle à d'autres Membres de l'Organisation des Nations Unies pour qui le bon fonctionnement du système présente un grand intérêt.

62. Le deuxième problème essentiel en matière de contrôle clef est celui des inspections sur place nécessaires pour identifier des explosions souterraines. Les Etats-Unis ne voient pas d'objection à ce que ces inspections soient limitées, mais ils estiment que le nombre doit en être fixé scientifiquement et non en fonction d'arguments politiques. C'est dans cet esprit que nous avons présenté des données scientifiques relatives au problème complexe de la détection des explosions souterraines et des moyens permettant de déterminer s'il s'agit d'explosions nucléaires ou de tremblements de terre. Nous restons convaincus que ces renseignements devraient être étudiés, bien que l'Union soviétique s'y soit refusée jusqu'à présent.

63. Le troisième problème essentiel a trait au veto. L'Union soviétique souhaite que le veto soit prévu sous une forme ou sous une autre. Les Etats-Unis sont fermement persuadés que tout système de contrôle dont le fonctionnement journalier pourrait être entravé par l'exercice d'un droit de veto serait pire qu'inutile: on aurait alors l'illusion d'un contrôle qui, en fait, n'existerait pas.

64. Telles sont les principales questions à régler. Il est évident qu'on n'en peut nier l'importance ni feindre de les ignorer. Nous espérons que les trois problèmes pourront être résolus et qu'il sera possible d'aboutir à un accord pour l'interdiction complète des essais. Nous poursuivrons cette tentative avec vigueur, mais une autre méthode est aussi possible si l'Union soviétique n'est pas prête à accepter les moyens de contrôle nécessaires.

65. Le 13 avril dernier, le président Eisenhower a offert au Président du Conseil des ministres de l'URSS, M. Khrouchtchev, de conclure immédiatement un accord interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'espace atmosphérique et sous l'eau, dans le cas où l'Union soviétique continuerait à ne pas accepter un système de garanties efficaces pour une cessation complète des essais. Il ne s'agirait que d'un premier pas vers le but final, une interdiction totale. Cependant ce serait un très bon début, qui calmerait également les inquiétudes concernant les niveaux de radio-activité. Cette offre subsiste.

66. Plus récemment, le président Eisenhower a annoncé que l'engagement volontaire que les Etats-Unis avaient pris en octobre dernier de renoncer unilatéralement aux essais nucléaires pendant un an vaudrait jusqu'à la fin de l'année. Nous espérons que, si l'on prévoit un délai raisonnable pour la poursuite des négociations, il sera possible de réaliser d'importants progrès.

67. Tels sont les principaux faits à signaler, touchant un accord éventuel qui interdirait complètement les essais d'armes nucléaires.

68. Mais la question du désarmement est loin de se limiter à la suspension des essais d'armes nucléaires. Le but que nous nous employons à atteindre est la limitation et le contrôle généralisé des armements et des forces armées. Il se peut que l'avenir de l'humanité dépende de la mesure dans laquelle nous réussirons. La continuation sans fin de la course aux armements deviendrait de plus en plus dangereuse. Nous devons faire appel à toutes les ressources de notre

imagination et de notre esprit pour trouver le moyen de limiter cette course et de l'empêcher de se terminer par un conflit nucléaire.

69. Dans leur souci de renouer les négociations relatives au désarmement, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France sont convenus avec l'Union soviétique, avec laquelle ils partagent au premier chef la responsabilité de résoudre ce problème, de reprendre les discussions sur le désarmement au début de l'année prochaine. Ces quatre puissances ont invité un petit groupe d'autres Etats à se joindre à elles. Les Etats-Unis considèrent que les prochaines négociations offrent de grandes possibilités. Nous espérons que le Gouvernement soviétique y attachera la même importance. Le succès des négociations non seulement ouvrirait de nouvelles voies où progresser vers la limitation et le contrôle des armements, mais encore préparerait le règlement d'autres problèmes capitaux.

70. Reconnaisant toutefois que le désarmement risque de ne progresser que lentement, les Etats-Unis ont insisté pour que l'utilisation à des fins pacifiques de l'espace extra-atmosphérique soit considérée comme une étape distincte d'une évolution constructive.

71. L'année dernière, mon éminent prédécesseur, John Foster Dulles, a proposé que l'Assemblée générale jette les premières bases de la coopération internationale dans ce domaine [749ème séance]. Les Etats-Unis espéraient alors qu'il se révélerait possible pour tous les Etats Membres de bénéficier des avantages dont il semble que cette extraordinaire extension du domaine ouvert à l'homme doive nécessairement s'accompagner.

72. Les événements récents ont montré avec quelle rapidité cette expansion se poursuit. Le satellite à pales américain, l'"Explorer VI", tourne encore autour de la Terre six semaines après son lancement et envoie des messages en utilisant l'énergie solaire. C'est là un signe que se rapproche le jour où les nations du monde seront unies par un réseau de communications s'étendant jusqu'aux cieux.

73. La fusée lunaire soviétique — incontestablement une très grande réalisation — amène à penser que d'ici peu les problèmes terrestres se poseront à l'échelon de l'univers. Elle nous avertit aussi que nous devons nous hâter dans nos efforts pour assurer la paix sur la terre. Enfin, elle nous montre à quel point il est urgent de conclure des accords internationaux nous permettant de commencer à réglementer l'activité de l'homme hors de son foyer terrestre.

74. Au cours des premières années qui ont suivi le développement de l'énergie atomique, les Etats-Unis se sont constamment efforcés d'amener l'Union soviétique à s'intéresser à une conception internationale de l'utilisation de cette force naturelle qui est pour l'humanité le motif de tant de craintes et de tant d'espoirs. L'Union soviétique s'est refusée à coopérer, croyant apparemment que, du fait de son entrée tardive dans le domaine de l'énergie atomique, ses intérêts nationaux souffriraient si l'on adoptait une conception internationale. La mortelle course aux armements des 10 dernières années montre bien quelle tragédie ce défaut de coopération soviétique a représenté pour l'humanité.

75. Aujourd'hui, l'humanité est au seuil d'un progrès technique peut-être encore plus lourd de conséquences: la pénétration de l'espace extra-atmosphérique. A nou-

veau, les Etats-Unis ont demandé que l'on aborde la question sur le plan international. Cette fois-ci assurément, l'Union soviétique ne peut arguer d'un retard de la technique soviétique. Mais, jusqu'ici, elle ne s'est guère montrée disposée à coopérer. Elle a, au cours de l'année écoulée, refusé de participer aux travaux du Comité spécial des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique que l'Organisation avait créé pour s'occuper de la question.

76. Faisant valoir que seuls l'Union soviétique et les Etats-Unis avaient entrepris la conquête de l'espace extra-atmosphérique, l'Union soviétique a soutenu que le Comité devait être composé d'un nombre égal d'Etats appartenant à ces "deux camps". Cette idée a été rejetée par l'Assemblée. Le monde n'est pas divisé en deux "camps hostiles" comme le prétend l'Union soviétique. Le monde est divers. C'est là une des notions essentielles sur lesquelles repose l'Organisation des Nations Unies.

77. Les Etats-Unis estiment que la composition des grandes commissions de l'Organisation doit continuer d'être conforme au principe d'une répartition géographique équitable, ce qui ne modifie en rien l'importance relative de la contribution que peuvent apporter les Etats dotés de moyens techniques supérieurs.

78. Nous espérons que l'Union soviétique se joindra aux efforts communs des Nations Unies. Dans le monde d'aujourd'hui qui se trouve au seuil de l'âge spatial, rien ne saurait mieux illustrer l'esprit de coopération qu'une décision que, dans ce domaine, l'Assemblée générale prendrait à l'unanimité. Il s'agirait là d'une étape décisive de l'évolution pacifique.

79. Dans les domaines économique et social également, l'évolution pacifique présente une importance majeure, si nous voulons parvenir à nos fins. Les Nations Unies contribuent au progrès social par l'action qu'elles mènent dans les domaines de la santé, de l'aide aux réfugiés, des stupéfiants et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Le progrès économique peut être accéléré par une saine concurrence commerciale — qui aide à tirer un plus grand parti des résultats de l'activité économique — ainsi que par la continuation du développement économique.

80. L'an dernier, M. Dulles avait proposé que les nations consacrent l'année 1959 à faire le point de leurs réalisations actuelles en matière de développement économique ainsi qu'à préparer des plans d'action à long terme [749ème séance].

81. Les Etats-Unis ont maintenant pris les mesures importantes que M. Dulles avait annoncé qu'ils prendraient dans ce domaine.

82. Premièrement, les Etats-Unis ont vigoureusement poursuivi l'exécution de leurs programmes de financement du développement. Le Congrès a voté des crédits supplémentaires pour le Development Loan Fund. La souplesse avec laquelle peut être administré ce fonds accroît son importance en tant que source de prêts aux pays sous-développés.

83. Deuxièmement, au cours de l'année écoulée, les Etats-Unis et d'autres pays ont doublé le montant de leurs souscriptions à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et augmenté de 50 pour 100 celui de leurs souscriptions au Fonds monétaire international.

84. Troisièmement, les Etats-Unis ont l'intention de proposer à la prochaine réunion des gouverneurs de la Banque internationale une résolution demandant que des mesures concrètes soient prises en vue de créer à bref délai une société internationale de développement. Cette société constituerait un moyen nouveau et efficace de financer, dans les pays sous-développés, des programmes bien étudiés et hautement prioritaires pour lesquels, vu les critères qu'elle applique actuellement, la Banque ne peut fournir un concours suffisant.

85. Quatrièmement, le Congrès des Etats-Unis a ratifié l'accord portant création d'une banque interaméricaine de développement, qui contribuera à hâter la mise en valeur des pays de l'hémisphère occidental.

86. Cinquièmement, les Etats-Unis continuent et continueront, en collaboration avec d'autres Etats Membres, de donner leur plein appui aux organisations existantes qui se consacrent au développement de l'assistance technique. Nous sommes heureux que le Fonds spécial récemment créé ait pris racine si rapidement et ait commencé ses importantes opérations. J'espère fermement que les gouvernements d'autres Etats Membres jugeront possible d'augmenter leur contribution tant au Programme élargi d'assistance technique qu'au Fonds spécial, afin que la somme de 100 millions de dollars initialement prévue pour l'ensemble des deux programmes soit réunie le plus vite possible.

87. Là comme ailleurs — notamment en participant aux travaux de toutes les institutions spécialisées — les Etats-Unis affectent leurs ressources et leur énergie à la seule guerre mondiale qu'un Etat puisse espérer gagner: la guerre contre la misère, la maladie et l'analphabétisme.

88. Le fait que plus d'un milliard et demi d'habitants de notre planète vivent dans le dénuement absolu est un défi que nous devons relever. Tenter de nous soustraire à cette tâche reviendrait à nier que tous les êtres humains sont unis par un lien commun, sans distinction de race, de sexe, de langue et de religion.

89. Ne nous y méprenons pas: partout où les hommes désespéreront d'arriver à subvenir à leurs besoins par des moyens pacifiques, il y aura des germes de tyrannie et de conflits. Si l'évolution doit s'accomplir pacifiquement dans les domaines politique et militaire, il faut qu'elle s'effectue aussi à un rythme plus rapide dans le domaine du développement économique.

90. Avant de terminer, je voudrais évoquer un autre moyen de servir la cause de la paix et de l'évolution pacifique. Ce moyen, c'est de réaliser cette "communauté mondiale de sociétés ouvertes" dont le président Eisenhower a parlé lors de la troisième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale de 1958 et dont le principe est depuis longtemps l'une des caractéristiques fondamentales de la société américaine et de bien d'autres sociétés libres [733ème séance]. La réalisation de ces "sociétés ouvertes" pourrait apporter une importante contribution à la paix.

91. Mais il faut reconnaître que ce but ne peut être vraiment atteint tant que certains gouvernements et certains régimes se refusent à observer les règles essentielles du comportement international, ce qui oblige malheureusement, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité, à continuer de prendre des précautions. C'est ainsi que la notion de "sociétés ouvertes" ne peut entièrement se traduire dans les faits aussi longtemps

que le régime communiste chinois s'emploiera à saper, au-delà de ses frontières, l'indépendance des peuples et des pays voisins.

92. Dans un certain nombre d'autres pays, des barrières artificielles continuent de s'opposer à l'échange de communications libres, franches et amicales: je citerai le secret imposé et les restrictions artificielles, la censure des écrits et des émissions de radio, ou encore le brouillage des émissions radiophoniques de l'étranger, motivé par la crainte que des informations non censurées ne parviennent accidentellement à la population. Mais je tiens à dire à ce propos que nous avons été heureux de constater que, depuis le 15 septembre, les services soviétiques ne brouillaient plus les émissions de la Voix de l'Amérique. Nous espérons vivement que cet heureux changement se révélera durable. Je citerai aussi les règlements qui limitent strictement les rapports entre nationaux et visiteurs étrangers, ou les voyages à l'intérieur du pays.

93. A l'abri de ces barrières se propagent les images fausses de la situation, les informations erronées et la crainte d'ennemis imaginaires. Autant d'éléments qui ont un effet cumulatif, contribuent à provoquer une vaine course aux armements et risquent de donner un puissant élan aux forces qui mènent à la guerre. Tant que la libre diffusion des nouvelles et des informations se heurtera dans un pays à des obstacles comme ceux que je viens de mentionner, nous ne pourrons même pas commencer à jeter les bases d'une paix durable.

94. Ce facteur revêt une importance toute particulière dans le cas des pays qui sont dotés d'une grande puissance de destruction et sur qui pèse, pour une large part, la responsabilité de la paix.

95. Lorsque nous faisons aujourd'hui le point de la situation, deux impressions se dégagent. D'abord, il est encourageant de noter que quelques brèches ont été creusées dans ces barrières. Ensuite, il est d'autres secteurs où il serait bon, dans l'intérêt de la paix, de supprimer plus de restrictions.

96. Certains faits récemment enregistrés en Union soviétique nous permettent, malgré leur portée limitée, d'entrevoir l'espoir que le Gouvernement soviétique est peut-être disposé à autoriser un échange plus libre d'idées et d'informations entre le peuple soviétique et les autres peuples. Ces faits autorisent à espérer que le Gouvernement soviétique est peut-être maintenant prêt à aller encore plus loin. Ils m'incitent à formuler une proposition semblable à celle que les Etats-Unis ont présentée l'année dernière pendant une réunion du Conseil de sécurité^{3/}: que les stations soviétiques suspendent quelque temps leur brouillage de façon à permettre au peuple soviétique d'entendre intégralement les débats de l'Assemblée générale. Ces débats de l'Assemblée sont extrêmement utiles pour faire connaître les nombreux et divers points de vue concernant maintes questions internationales. Aucun gouvernement, quelle que soit sa structure ou sa politique, ne peut juger subversif que ces points de vue soient connus de l'opinion publique.

97. Nous avons donc cherché et continuons à chercher, par des moyens multiples, à favoriser une évolution pacifique, trouvant force et inspiration dans l'œuvre des Nations Unies.

98. Aux termes de la Charte, les Nations Unies sont tenues de résister aux entreprises d'agression. L'Organisation peut favoriser ces changements constructifs en jouant le rôle de catalyseur. Tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, petits et grands, peuvent concourir à cette évolution et faire entendre leur voix. En exposant des points de vue divers, tout en respectant les intérêts et les opinions d'autrui, les Etats Membres sont unis dans un effort commun dont l'objet, selon les termes mêmes du préambule de la Charte, est de

"préserver les générations futures du fléau de la guerre qui, deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances [et de] favoriser le progrès social et [d'] instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande".

99. Ces principes de la Charte reflètent directement les préceptes de toutes les grandes religions. Attachons-nous donc à traduire ces principes dans les faits. Pour reprendre les paroles d'Abraham Lincoln,

"... avançant résolument sur la voie droite telle que nous la concevons avec les lumières que Dieu nous donne, efforçons-nous de mener à bien la tâche entreprise... de faire tout ce que nous pouvons accomplir et de chérir une paix juste et durable..."

100. Les Etats-Unis se vouent à nouveau à cette noble entreprise: assurer la paix et la justice à toute l'humanité.

101. M. TABOADA (Argentine) [traduit de l'espagnol]: Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de l'Assemblée. Il n'est pas nécessaire de faire votre éloge dans cette salle où votre voix éloquente s'est élevée si souvent pour défendre toutes les causes justes et nobles. Il me suffit de dire que l'Argentine considère comme un honneur qui rejaille également sur elle l'élection, pour diriger nos délibérations, d'une personnalité aussi illustre d'Amérique latine. En formant les vœux les plus fervents pour que Dieu vous inspire dans l'accomplissement de vos délicates fonctions, nous adressons nos félicitations à la République sœur du Pérou pour l'insigne distinction qu'elle reçoit en la personne d'un de ses fils les plus éminents.

102. Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour rendre hommage au Président sortant, M. Charles Malik, qui a dirigé avec habileté et avec tact les débats de la treizième session de l'Assemblée. La façon dont il s'est acquitté de ses fonctions a confirmé l'opinion que nous avons de lui lorsque nous l'avons élu l'an dernier, et nous voulons lui dire ici notre satisfaction et notre gratitude.

103. Le panorama international qui s'offre à nos yeux cette année présente des aspects particuliers qui doivent retenir notre attention. Certains d'entre eux méritent d'être considérés avec optimisme. D'autres, au contraire, doivent susciter une légitime inquiétude.

104. Je pense tout d'abord à la tension qui existe entre les grandes puissances et qui, parce qu'elle touche à la paix et la sécurité internationales, nous intéresse tous. A cet égard, l'opinion publique a appris avec un intérêt compréhensible que des rencontres allaient avoir lieu entre les chefs des Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique, précédées par les entretiens récemment tenus en Europe entre les prin-

^{3/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, treizième année, 828ème séance.

cipaux dirigeants des puissances occidentales. Mon pays n'est pas au nombre des parties directement intéressées aux questions qui ont provoqué ces réunions; mais, soucieux du maintien de la paix, dont dépend peut-être la survie de l'homme sur notre planète, nous nous sentons tenus d'exposer notre point de vue sur ces entretiens.

105. Fermement partisans de la méthode des négociations pour résoudre les conflits internationaux, nous sommes résolument en faveur de tout ce qui peut contribuer à atténuer les tensions et à trouver des solutions justes et viables permettant la coexistence pacifique entre les Etats. Nous sommes persuadés à cet égard que cette coexistence exige de francs échanges de vues entre les principales parties intéressées. Nous sommes en outre convaincus que le résultat de ces échanges sera d'autant plus utile que les interlocuteurs disposeront d'un pouvoir plus réel. Nous savons parfaitement que, quelles que soient nos préférences personnelles, l'existence de grands groupes de pays ayant des systèmes idéologiques et politiques profondément différents est un fait dont nous devons bien tenir compte. C'est pourquoi la négociation et le dialogue s'imposent comme moyens uniques de trouver des solutions conduisant au moins à un modus vivendi stable. Dans cet esprit, ma délégation forme le vœu fervent que les rencontres dont je viens de parler servent la cause de la paix. Nous sommes sûrs qu'aucun peuple au monde ne désire aujourd'hui la guerre; tout ce qu'on fera pour l'éviter recevra l'appui chaleureux de tous ceux qui envisagent la réalité avec le sens des responsabilités.

106. Notre attachement sincère à la cause de la paix ne nous empêche pas d'exprimer notre opinion en tant que pays solidaire de la politique occidentale, à laquelle nous lient non seulement nos traditions et nos origines, mais aussi nos convictions profondes. C'est ainsi que nous devons manifester notre inquiétude devant l'action constante que mènent certains mouvements internationaux pour saper les institutions des pays libres. Comme d'autres pays d'Amérique, d'Europe et d'Asie, mon pays a été en butte aux activités de ces mouvements, dont l'inspiration étrangère a été clairement démontrée. Sur le plan intérieur, mon gouvernement ne ressent pas la moindre crainte quant à l'issue de cette action de subversion et il est prêt à la réprimer énergiquement, dans le cadre de la loi. Sur le plan international, cependant, force nous est de signaler les dangers que cette action souterraine systématique fait courir à la paix. Comme on le constate ces jours-ci, ces dangers sont d'autant plus menaçants que l'on est plus proche des lieux où cette action prend sa source. Mais nous en avons tous, à des degrés divers, subi les effets néfastes.

107. Nous devons donc souligner que tout effort sincère pour assurer la coexistence pacifique doit commencer par exclure radicalement toute velléité de détruire, de l'extérieur, les institutions politiques et juridiques des autres pays. L'Argentine — comme elle le montre chaque jour — désire entretenir des relations diplomatiques normales avec tous les pays de l'univers. Elle souhaite également compléter ces relations par des échanges commerciaux féconds. Mais ses dispositions amicales sont subordonnées au respect de sa souveraineté et à l'entière sauvegarde de son mode de vie. Elle est convaincue en particulier que, lorsque les agents diplomatiques cessent de promouvoir les bonnes relations entre gouvernements

pour se transformer en espions et en agents de subversion sociale, ils trahissent leur mission et obligent à douter, si leurs agissements se répètent, de la sincérité des intentions des gouvernements qui les accréditent.

108. Nous avons parlé jusqu'à présent de questions liées à la politique mondiale et d'aucuns pourraient demander si un pays dont les intérêts ne sont pas directement en cause est habilité à exprimer une opinion.

109. Notre réponse est catégoriquement affirmative. Nous avons déjà dit que toutes les questions menaçant la paix nous intéressent, si étrangers que nous soyons au conflit, si loin que nous nous trouvions de la scène des événements. Aussi pensons-nous que les pays qui constituent la communauté latino-américaine — de même que ceux qui appartiennent aux autres groupes régionaux — ont le droit d'être informés et consultés sur tout ce qui peut mettre la paix en danger. Il en est ainsi, notamment, de la question vitale du désarmement. Nous ne voulons pas être considérés comme les objets passifs de l'action d'autrui. Nous sommes et nous voulons être des sujets actifs de la politique mondiale. Nous connaissons bien les limites de notre puissance et nous savons qu'individuellement chacune de nos républiques ne peut se comparer, sur le plan matériel, aux grands acteurs de la scène mondiale. Mais les 20 nations qui constituent la vaste communauté latino-américaine, avec leurs énormes richesses potentielles et leurs 200 millions d'habitants, représentent une unité culturelle et politique qui a son mot à dire dans les affaires mondiales. Nous n'avons évidemment pas la prétention d'arbitrer ces questions. Mais nous ne voulons pas non plus être à la remorque des événements et n'en être informés qu'après le fait accompli.

110. Dans le domaine des problèmes dits "coloniaux", la République Argentine réaffirme à nouveau sa thèse traditionnelle en faveur du principe de la libre détermination des peuples. Elle considère donc avec la plus grande sympathie l'accession constante de nouveaux Etats à une vie indépendante et elle est prête à favoriser — comme elle l'a fait dans le passé — leur admission à l'Organisation des Nations Unies. Pour ce qui est de la treizième session de l'Assemblée générale dont les séances ont repris au mois de février dernier afin d'examiner la question des territoires camerounais, ma délégation tient à exprimer, en même temps que la satisfaction que lui procure l'adoption de solutions justes pour le peuple camerounais, sa reconnaissance pour les nobles gestes de la France et du Royaume-Uni, dont l'attitude généreuse a facilité l'adoption de ces solutions.

111. Parmi ces problèmes, il en est un, celui de l'Algérie, qui reste toujours au premier plan des préoccupations et qui suscitera certainement de vifs débats au cours de la présente session. L'Argentine déplore profondément qu'il n'ait pas encore été possible de trouver les moyens de rétablir le calme en Afrique du Nord et elle forme le vœu que les prochains débats de l'Assemblée et les résolutions qu'elle adoptera, au lieu d'aggraver les divergences, facilitent l'adoption de solutions progressives de conciliation. A cet égard, nous nous permettons de rappeler aux parties intéressées que les positions extrêmes, qui satisfont peut-être les sentiments exacerbés par la lutte, ne sont pas les plus favorables à des solutions efficaces.

112. Il se pose, en certains points du globe, des problèmes qui mettent en cause d'importants principes de droit international, notamment des questions relatives à la liberté de navigation. Comme le Secrétaire général l'a déclaré [A/4132/Add.1, p. 4], il s'agit de questions où les facteurs politiques sont intimement liés aux facteurs juridiques et nous ne voulons donc pas prendre position à leur égard. Cela ne nous empêche cependant pas de déclarer que, quelle que soit la solution choisie, il faut que la liberté de navigation soit respectée dans les mers et dans les canaux internationaux, car c'est là un principe qui relève du patrimoine commun de l'humanité.

113. Dans le domaine régional, les républiques américaines se sont trouvées aux prises avec des problèmes délicats intéressant principalement la région des Antilles. Ces problèmes ont provoqué la convocation d'une conférence des ministres des affaires étrangères à Santiago de Chili, conformément aux dispositions prévues par le système interaméricain. A cette occasion, l'Argentine a réaffirmé son attachement au principe de la non-intervention, pierre angulaire de la coexistence pacifique entre les Etats. En même temps, nous avons exprimé l'espoir de voir les gouvernements adopter une ligne de conduite conforme au respect scrupuleux des normes juridiques et des droits de l'homme. La sauvegarde de ces droits dans les divers Etats dépend de la création d'un climat mondial qui rendra moralement impossible leur violation systématique. C'est pourquoi ni l'opinion publique ni les gouvernements ne peuvent sympathiser ou collaborer avec ceux qui manquent sans cesse au respect sacré dû à l'homme en tant que créature de Dieu.

114. Cependant, nous ne croyons pas en l'efficacité des interventions individuelles ou collectives et nous pensons que les expéditions armées ou les actions de police internationale peuvent créer des précédents dangereux. Un acte accompli aujourd'hui, peut-être avec une intention louable, risque de servir demain à satisfaire des ambitions personnelles ou à masquer d'obscurs appétits de domination.

115. Nous ne pouvons quitter cette tribune sans nous faire l'écho d'une opinion largement répandue selon laquelle il est nécessaire de renforcer l'activité de certains des organes principaux des Nations Unies afin de combattre certaines faiblesses dont nous semblons subir les conséquences. Cela nous amène à appuyer très vivement les suggestions contenues dans l'introduction au rapport annuel du Secrétaire général à l'Assemblée générale [A/4132/Add.1]. Dans ce document, le Secrétaire général expose quelques idées pratiques qui permettraient de donner une nouvelle impulsion aux travaux du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social et de la Cour internationale de Justice. Pour sa part, ma délégation est prête à voter pour tout projet de résolution qui traduirait dans la réalité les suggestions du Secrétaire général.

116. L'intervention récente du Conseil de sécurité dans l'affaire du Laos constitue, à notre sens, un bon pas en avant dans la direction que je viens d'indiquer. Nul ne pourra qualifier d'intervention injustifiée l'action du Conseil. En effet, saisi d'une demande d'assistance émanant d'un Etat Membre qui se considère comme victime d'un acte d'agression, le Conseil a fait le minimum de ce qu'il avait le devoir de faire en pareille circonstance: il a décidé d'envoyer sur place un sous-comité chargé de recueillir des informations sur la plainte et de rapporter les éléments d'appré-

ciation nécessaires pour que l'on puisse se prononcer à son égard. Dans ces conditions, je désire répéter ici ce que notre délégation a déclaré au Conseil de sécurité^{4/}: la résolution qui a été adoptée tient compte à la fois de la confiance mutuelle qui doit régner entre les Etats Membres et de la nécessité de renforcer l'autorité et le prestige de l'Organisation des Nations Unies.

117. La République Argentine a eu le grand honneur d'être élue, avec l'Italie, le Japon et la Tunisie, membre de ce sous-comité. Notre représentant et, nous en sommes certains, les autres membres agiront en toute objectivité, sans parti pris et en s'en tenant uniquement aux faits.

118. Les mesures qui sont proposées dans l'edit rapport annuel du Secrétaire général à l'Assemblée [A/4132] permettront de résoudre quelques-unes des difficultés les plus pressantes qui entravent le fonctionnement efficace de l'Organisation. Mais, si l'on voulait revivifier complètement l'Organisation des Nations Unies, il faudrait en outre reviser la Charte dans toutes ses dispositions qui sont devenues anachroniques ou qui limitent l'efficacité des organes principaux des Nations Unies. Jusqu'à présent, cette révision, prévue par la Charte elle-même, n'a pu être effectuée en raison de l'impossibilité d'un accord entre les membres permanents du Conseil de sécurité sur la teneur et la portée des modifications éventuelles. Si les conversations actuellement en cours entre les grandes puissances aboutissaient à des résultats favorables, il serait souhaitable d'entreprendre cette révision dont dépend dans une large mesure le succès ou l'échec des Nations Unies en tant qu'instrument de sécurité internationale.

119. Les tensions politiques et les incompréhensions qui divisent les peuples ne sont pas sans rapport avec les difficultés économiques auxquelles nombre d'entre eux sont aux prises. Jusqu'à présent, les progrès presque incroyables de la technique et l'accroissement de bien-être qu'ils permettent n'ont bénéficié qu'à un nombre relativement peu élevé d'habitants de notre planète. Les inégalités matérielles s'en sont trouvées accusées et elles ne sont pas étrangères à la méfiance et à la rancœur qui divisent les classes sociales et les nations. L'honnêteté la plus élémentaire nous oblige à reconnaître l'immense effort de coopération et d'assistance accompli par certains des pays les plus favorisés du point de vue économique et, en particulier, par les Etats-Unis d'Amérique. Nous désirons également souligner le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre des ressources limitées dont elle dispose. Nous pensons, à ce propos, que l'œuvre accomplie par le Fonds spécial pendant sa première année d'existence mérite d'être encouragée par tous les Etats Membres. Nous estimons cependant que, puisqu'il s'agit là d'une œuvre de coopération au bénéfice des pays peu développés du point de vue économique, le barème des contributions au Fonds devrait être établi en fonction de ce fait et ne devrait pas grever de charges trop lourdes les pays qui, loin d'être en mesure de fournir une assistance à d'autres, ont eux-mêmes besoin d'être aidés.

120. Persuadés que la coopération économique offre une base solide pour l'établissement d'une bonne entente mutuelle, les pays d'Amérique ont tenu cette

^{4/} Ibid., quatorzième année, 847ème séance.

année une conférence à Buenos Aires. Cette conférence était le fruit de l'heureuse initiative connue sous le nom d' "Opération panaméricaine", à laquelle nous avons donné notre adhésion parce que nous estimons qu'elle est un facteur d'une importance capitale en raison des bienfaits qui en découleront pour nos pays.

121. Nous sommes convaincus que la conférence de Buenos Aires a abouti à des résultats supérieurs à ceux de toute autre réunion régionale de ce genre tenue antérieurement sur notre continent. Nous croyons aussi que les initiatives auxquelles elle a donné naissance contribueront à augmenter les échanges commerciaux et à intensifier le courant des capitaux entre les républiques de ce continent. Enfin, nous sommes persuadés que la création actuellement envisagée de zones de libre-échange favorisera grandement la solution des difficultés matérielles auxquelles nous nous heurtons et contribuera à rendre plus accessible l'idéal du marché commun latino-américain. Nous désirons, du haut de cette tribune, rendre un hommage particulier à l'œuvre accomplie par un organisme des Nations Unies — je veux parler de la CEPAL — qui travaille à la réalisation de cet objectif.

122. Toutefois, ni l'assistance financière des pays développés, ni même la coopération mutuelle, ne constituent la seule voie vers la pleine prospérité. Cette prospérité ne deviendra une réalité que dans la mesure où les peuples n'attendront pas tout de l'aide extérieure et où ils s'efforceront de forger eux-mêmes leur prospérité et leur grandeur. L'histoire ne fournit pas un seul exemple de pays qui aient atteint le summum de leur puissance économique avec la seule assistance des autres. En revanche, les temps modernes nous offrent des exemples frappants de pays détruits par la guerre qui ont réussi à se relever de leurs ruines, non pas seulement grâce à l'assistance qu'ils ont reçue, mais aussi et surtout grâce à l'énergie et aux efforts opiniâtres de leurs citoyens.

123. La visite si appréciée que le Secrétaire général a faite récemment dans mon pays, ainsi que dans d'autres républiques sœurs d'Amérique latine, a resserré nos liens avec l'Organisation des Nations Unies. Certes, ayant le bonheur inappréciable de vivre en paix, nous ne nous comptons pas au nombre des pays qui ont besoin de l'appui de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument de sécurité. Mais cela ne nous laisse pas indifférents au destin de l'Organisation, car nous sommes convaincus que, si sa force morale diminuait, l'une des principales barrières qui nous mettent à l'abri de la barbarie et de l'anéantissement collectif serait ébranlée. C'est pourquoi nous réaffirmons notre confiance dans son action et nous engageons à appuyer toute initiative tendant à renforcer sa vigueur et son prestige.

124. C'est un lieu commun que de dire que le monde se trouve à un carrefour dramatique de son destin. Mais, pour être un lieu commun, cette affirmation n'en est pas moins vraie. A cette heure, assombrie par les nuages, mais, en même temps, rayonnante d'espoir, la République Argentine réitère sa confiance dans la paix. Elle proclame en outre sa solidarité avec ceux qui s'efforcent de maintenir à la surface du globe les valeurs essentielles de la culture occidentale. Dans cette entreprise, nous nous sentons solidaires de toutes les nations libres. Nous nous considérons par-dessus tout comme faisant partie intégrante de la communauté des peuples d'Amérique latine qui consti-

tuient autrefois avec nous une partie d'un même tout et qui s'efforcent maintenant de resserrer leur union sous le signe du christianisme qui a présidé à leur entrée dans la vie civilisée.

M. Delgado (Philippines), vice-président, prend la présidence.

125. M. FUJIYAMA (Japon) [traduit de l'anglais^{5/}]: Qu'il me soit tout d'abord permis, Monsieur le Président, de vous féliciter chaleureusement de votre élection unanime à la présidence de la quatorzième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Nous apprécions tous pleinement les grands services que vous avez rendus à l'Organisation depuis sa naissance. Ma délégation, tout particulièrement, se souvient avec reconnaissance de l'aide que vous avez accordée au Japon lors de son admission à l'Organisation des Nations Unies.

126. Je voudrais, au moment où s'ouvre la quatorzième session de l'Assemblée générale, signaler solennellement à toutes les nations que l'heure est venue où nous devons tous redoubler d'efforts pour atténuer la tension internationale et servir la paix du monde.

127. De tous les facteurs qui menacent aujourd'hui la cause de la paix, le principal est le conflit qui oppose sans relâche le monde libre au monde communiste. Ce conflit tient aux divergences fondamentales de leurs philosophies politiques, et la situation est encore aggravée par une atmosphère de méfiance réciproque.

128. Le monde libre, dont mon pays fait partie, aspire à l'avènement d'un ordre démocratique fondé sur la liberté et la justice. Nous estimons que la paix mondiale doit également être construite sur ces bases. Peut-être la paix dont parle le monde communiste diffère-t-elle essentiellement de celle que nous nous efforçons d'établir. Mais, même s'il existe une différence fondamentale, il n'en reste pas moins que les deux mondes vivent côte à côte. Puisqu'il en est ainsi, nos efforts en vue du maintien de la paix doivent être orientés vers l'élimination de la méfiance réciproque et vers la détente. Pour y arriver, nous ne devons négliger aucune occasion de rechercher des mesures concrètes et pratiques. En cette ère nucléaire où nous vivons et qu'ont inaugurée les progrès prodigieux de la science militaire, en cette époque où notre civilisation, que dis-je, le genre humain, vit sous la menace de l'annihilation par suite d'une erreur de calcul, on ne saurait trop insister sur le caractère urgent et indispensable de ces efforts.

129. Si nous voulons trouver des moyens pratiques d'atténuer les tensions internationales, il ne suffit pas de parler de la paix, ce qui ne mène à rien: notre volonté de paix doit être étayée par nos actes. La Charte des Nations Unies définit notre ligne de conduite, en posant le principe du règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques. Le règlement de ces différends, non par le recours à la menace ou à l'usage de la force, mais par la voie pacifique de la discussion est une obligation universelle et naturelle qui n'incombe pas seulement à l'Organisation des Nations Unies et à ses membres. Il est non moins indispensable au maintien de la paix que, dans leurs relations avec l'étranger, tous les pays respectent mutuellement leurs positions politiques. Il faut que tous

^{5/} L'orateur s'est exprimé en japonais. La version anglaise de son discours a été communiquée par la délégation.

les Etats s'abstiennent absolument de prendre des mesures, directes ou indirectes, destinées à faire pression sur un autre pays à s'ingérer dans ses affaires afin de favoriser leurs propres intérêts ou d'étendre leur influence.

130. Je tiens à souligner, dans cet ordre d'idée, que j'accueille avec une vive satisfaction l'échange actuel de visites entre les chefs des Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique. J'espère sincèrement qu'en s'entretenant avec franchise, ils pourront surmonter leur sentiment de méfiance et que, trouvant une base d'entente qui leur permette de résoudre ces problèmes dans des conditions dont ils seront mutuellement convenus, ils contribueront de façon appréciable à réduire les tensions internationales dont notre monde est affligé. Si je tiens tout particulièrement à insister sur cet espoir, c'est qu'il s'agit des deux principales puissances du monde.

131. L'existence d'Etats divisés, conséquence regrettable du conflit Est-Ouest, est un problème d'importance capitale. Ce que mon pays désire souligner tout particulièrement, c'est que des Etats divisés existent tout près de nous. J'espère vivement qu'ils réaliseront bientôt leur réunification par des moyens pacifiques et démocratiques — cela ne pourra que favoriser la cause de la paix.

132. La méfiance réciproque entre le monde libre et le monde communiste se manifeste notamment sous la forme de la course aux armements qui elle-même exacerbe la méfiance, créant ainsi un cercle vicieux dont il est impossible de se dégager. Cette course aux armements ne se traduit pas seulement par le gaspillage de précieuses ressources humaines et économiques; elle augmente également les possibilités de faux calcul qui peuvent fort bien entraîner la guerre. Devant cette situation, je ne puis qu'éprouver une profonde inquiétude: la science militaire a tant progressé qu'elle peut produire des armes nucléaires dotées de la terrifiante faculté d'anéantir rapidement et totalement le genre humain et la civilisation.

133. J'espère que les puissances intéressées arriveront à rompre le cercle vicieux de la méfiance réciproque et de la course aux armements. Ce résultat ne pourra être atteint que grâce à des négociations énergiques et constructives qui viseraient à des mesures pratiques, limitées, de désarmement, engendrant ainsi une atmosphère de confiance réciproque et préparant de nouveaux progrès vers le désarmement général. A cet égard, nous accueillons avec plaisir l'accord conclu entre l'Est et l'Ouest, à l'occasion de la Conférence des ministres des affaires étrangères des quatre puissances, au sujet de la création d'un nouvel organisme de négociations sur le désarmement en dehors du cadre de l'Organisation des Nations Unies. Nous le considérons comme une preuve de leur désir de poursuivre les négociations dans ce domaine. Je déplore profondément que les négociations sur le désarmement à l'Organisation des Nations Unies se soient enlisées depuis 1957 et je prie instamment le nouvel organisme d'attaquer les problèmes du désarmement sous un nouvel angle et de faire tous ses efforts pour réaliser des progrès substantiels et rapides. Certes le désarmement dépend d'un accord entre les grandes puissances; mais c'est aussi une question qui présente un intérêt vital pour tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies. C'est ainsi, par exemple, que la coopération de l'Organisation des Nations Unies et de

ses Membres est indispensable pour établir un système efficace de contrôle et de surveillance des mesures de désarmement. Il est également incontestable que les armes modernes sont une source d'inquiétude profonde pour tous les pays, même en dehors des puissances intéressées. J'espère qu'il sera possible d'établir une liaison appropriée entre le nouvel organisme de négociations et l'Organisation des Nations Unies et d'étudier les dispositions à prendre pour que, dans ses discussions, cet organisme tienne le plus grand compte des vœux de tous les Membres de l'Organisation.

134. Ce que ma délégation souhaite très vivement, c'est la prompte conclusion d'un accord sur la suspension des essais d'armes nucléaires, pierre de touche du progrès des nouvelles négociations sur le désarmement. Avertis par l'expérience, et poussés par le souci du bien de l'humanité que cette expérience leur permet de mieux comprendre, le peuple et le gouvernement du Japon se sont toujours opposés à toute espèce d'essai d'armes nucléaires effectué par quelque pays que ce soit. Nous nous en tiendrons à cette position. Chaque fois qu'elle en a eu l'occasion, ma délégation a demandé instamment que l'on fasse passer la conclusion d'un accord rapide sur la suspension des expériences nucléaires avant les mesures de désarmement. A la dernière session de l'Assemblée générale, notre pays a présenté, avec l'Autriche et la Suède, un projet de résolution formulant des vœux de succès à l'intention de la Conférence de Genève sur la cessation des essais d'armes nucléaires. L'Assemblée générale a adopté la résolution [1252 B (XIII)] et les représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique mènent, depuis l'an dernier, des négociations sur cette question. En les félicitant de leurs efforts, je tiens à dire combien nous sommes heureux que, depuis la fin de l'année dernière, on n'ait procédé nulle part dans le monde à des expériences d'armes nucléaires. En même temps, nous espérons sincèrement qu'à l'occasion des visites échangées entre les chefs des Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union soviétique, on aura ouvert au moins la voie qui permettra de régler rapidement la question de la suspension des essais nucléaires.

135. Grâce à ses efforts en vue de favoriser la compréhension mutuelle par une "diplomatie ouverte", notre organisation joue un rôle de premier plan dans la détente internationale. Par la "diplomatie tranquille" — les contacts personnels entre les missions permanentes, les bons offices prêtés par le Secrétaire général — l'Organisation des Nations Unies joue également un rôle considérable dans le maintien de la paix. J'ai la ferme conviction que, par sa structure et ses fonctions, l'Organisation continuera de gagner en prestige et en importance en tant qu'organe mondial essentiel pour le maintien de la paix.

136. Les mesures rapides qu'a récemment prises l'Organisation pour faire face à la situation au Laos sont des plus appropriées et méritent d'être louées, car c'est un premier pas vers le retour au calme. Collaborer avec l'Organisation des Nations Unies sur ce point est, j'en suis convaincu, le devoir naturel de tous ses Membres.

137. Dans un autre domaine, l'Organisation des Nations Unies a pris, depuis la treizième session de l'Assemblée générale, une décision des plus opportunes en étudiant les problèmes relatifs à l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique afin de faire

face aux remarquables progrès scientifiques accomplis récemment. Ces problèmes ne cesseront de croître en importance à mesure que la science élargira l'horizon humain vers l'infini, rendant ainsi de plus en plus souhaitable la coopération des Etats intéressés sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

138. Tout en prenant note des réalisations des Nations Unies, nous sommes obligés de reconnaître que les limites imposées à notre organisation par la situation internationale — à savoir le conflit entre l'Est et l'Ouest — l'ont empêchée d'exercer pleinement les fonctions qui lui avaient été assignées à l'origine. Nous devons admettre également qu'à l'occasion certains ont eu tendance à utiliser l'Organisation des Nations Unies comme une tribune pour leur propagande égoïste et comme un lieu où poursuivre des discussions abstraites et stériles. Je tiens à souligner que, pour permettre à l'Organisation des Nations Unies de surmonter le conflit entre l'Est et l'Ouest et de devenir véritablement un organisme puissant au service de la paix, pour la mettre à même de devenir le centre où l'on échange des opinions autorisées en vue de résoudre de façon pratique et constructive les problèmes mondiaux, il est nécessaire que les Etats Membres coopèrent activement pour renforcer la structure et les possibilités d'action de l'Organisation et accroître son efficacité.

139. A cet égard, je me rallie en principe aux vues exprimées par le Secrétaire général dans l'introduction à son rapport annuel. Je suis également persuadé qu'il n'est pas inutile de continuer à étudier les divers moyens de garantir la paix, notamment le maintien de la présence des Nations Unies et la création d'une force de paix des Nations Unies.

140. Bien plus, je suis convaincu que si l'on veut faire de l'Organisation des Nations Unies un organisme plus efficace au service de la paix, il y a lieu de réviser la Charte le plus tôt possible. Voici 14 ans que le texte actuel a été rédigé. Non seulement le nombre des Membres de l'Organisation a beaucoup augmenté, mais encore un grand nombre de situations se sont présentées qu'il était impossible de prévoir à l'époque. Comme une révision de la Charte comporte de nombreuses difficultés et qu'elle exigera beaucoup de temps et de patience, je fais appel aux Etats Membres pour qu'ils entreprennent ce travail de révision le plus tôt possible.

141. J'ai exposé jusqu'ici certains des espoirs que je nourris concernant les aspects politiques et militaires du maintien et du renforcement de la paix. Je voudrais maintenant envisager la situation sous l'angle des faits économiques et sociaux, qui sont la base matérielle de la paix mondiale. La contribution des Nations Unies dans le domaine économique a été remarquable. On ne peut nier toutefois qu'il reste énormément à faire. Ce qui frappe peut-être le plus dans l'évolution récente de l'économie mondiale, c'est l'écart toujours croissant entre le rythme de développement économique des nations avancées et celui des pays sous-développés dont l'économie repose sur la production de produits primaires, et c'est aussi la différence sans cesse accrue entre le niveau de vie de ces deux groupes de nations. Il est impossible de ne pas tenir compte du fait que, pour les pays sous-développés, laisser se poursuivre cette tendance équivaut à pérenniser le règne de la faim et la maladie ainsi qu'à perpétuer l'existence de services inadéquats dans le domaine éducatif et

social, ce qui entraîne de graves perturbations sociales. Il est à craindre que, s'il n'y est porté remède, cette situation ne gêne à la longue les progrès économiques et sociaux du monde tout entier et qu'elle ne finisse par devenir un facteur de trouble pour la paix mondiale. Aussi est-il urgent et indispensable que les pays sous-développés redoublent d'efforts afin d'accélérer leur évolution économique et que les nations industrialisées les aident dans leur entreprise. Toutefois, on ne saurait minimiser les difficultés que rencontrent dans ce domaine les pays en voie de développement.

142. S'étant lui-même industrialisé en un temps relativement court, le Japon comprend les problèmes auxquels se heurtent les pays sous-développés et il est à même d'apprécier les efforts qu'ils accomplissent pour les surmonter. Diversifier l'économie est l'un des moyens d'accélérer l'essor économique de ces pays. Mais on ne peut y parvenir qu'en résolvant sans délai certains problèmes d'une importance capitale, en particulier en se procurant les moyens techniques et les cadres nécessaires à l'industrie ainsi que les capitaux indispensables. Les pays en voie de développement ont besoin d'assistance pour régler ces problèmes, et il appartient aux nations économiquement avancées de la leur apporter. Ce faisant, elles devront toutefois prendre dûment en considération la situation et les désirs des pays bénéficiaires, sans jamais transformer cette assistance en un instrument de guerre froide.

143. Le développement des échanges est aussi capital pour le développement économique mondial que le développement économique des pays sous-développés. Je ne m'étendrai pas aujourd'hui sur ce problème, et me bornerai à faire quelques remarques sur l'un de ses nombreux aspects.

144. Nous voyons aujourd'hui que l'on essaie de mettre sur pied des arrangements commerciaux d'ordre régional. Les mesures d'intégration économique qui suppriment les barrières commerciales à l'intérieur d'une région méritent d'être étudiées attentivement du point de vue de l'expansion des échanges, mais il serait tout à fait regrettable que ces mesures entraînent un compartimentage susceptible de faire naître des conflits avec les pays extérieurs à la région considérée. Je souhaite que, pour éviter ces conflits, on utilise largement l'Organisation des Nations Unies pour concilier des intérêts divergents.

145. Depuis quelques années, les diverses institutions des Nations Unies étudient les problèmes relatifs aux effets de l'accroissement démographique sur le développement économique et social. J'espère qu'elles ne s'en tiendront pas là et qu'elles entreprendront des recherches dans le domaine des problèmes fondamentaux ayant trait aux ressources humaines, et notamment au personnel technique, nécessaires pour mener à bien le développement économique conformément aux désirs des pays intéressés. Et si, à la suite de cette étude, on en vient dans ces pays à mieux comprendre les problèmes de l'immigration, ce sera un résultat appréciable, non seulement sur le plan du développement économique, mais encore, et dans une mesure non moins importante, sur celui des relations amicales entre les pays intéressés et du maintien de la paix dans la communauté internationale.

146. C'est en s'inspirant des considérations fondamentales que je viens d'exposer que ma délégation participera aux délibérations de la présente session, coopérant ainsi avec les Nations Unies conformément aux principes de base de notre politique étrangère.

147. En terminant, permettez-moi, Monsieur le Président, de former des vœux sincères pour que, sous votre direction, les travaux de l'Assemblée soient aussi féconds que possible.

La séance est levée à 12 h 45.

